

Séance  
extraordinaire  
4 juin 2019

**Procès-verbal** de la séance **EXTRAORDINAIRE** tenue le **4 juin 2019 à 19 h 30** à l'Édifice municipal, salle du Conseil, sis au 1700, rue Principale à Saint-Michel.

Sont présents :

Jean-Guy HAMELIN,	Maire;
Marcel ROY,	Conseiller;
Patrice LIRETTE,	Conseiller;
Patrick PHANEUF,	Conseiller;
Catherine LEFEBVRE,	Conseillère;
Claude POUPART,	Conseiller;
Mario GUÉRIN,	Conseiller;

Assistent également à la séance :

Daniel PRINCE,	Directeur général & secrétaire-trésorier
Caroline PROVOST,	Secrétaire-trésorière adjointe

### **RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION**

Étant tous présents, les membres du conseil renoncent par écrit à l'avis de convocation.

2019-06/165

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition de **Marcel ROY**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE le Conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté:

ORDRE DU JOUR

1. RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. TRANSPORT ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU
  - 3.1. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2019-293 décrétant l'exécution des travaux de voirie au montant de 456 000\$ sur un tronçon approximatif de 2,1 km sur le rang Nord et le mode de financement de la dépense
4. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

### **TRANSPORT ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU**

**Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2019-293 décrétant l'exécution des travaux de voirie au montant de 456 000\$ sur un tronçon approximatif de 2,1 km sur le rang Nord et le mode de financement de la dépense**

Monsieur Patrick PHANEUF, conseiller par la présente :

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 2019-293 décrétant l'exécution des travaux de voirie au montant de 456 000\$ sur un tronçon approximatif de 2,1 km sur le rang Nord et le mode de financement de la dépense;
- dépose le projet du règlement numéro 2019-293 décrétant l'exécution des travaux de voirie au montant de 456 000\$ sur un tronçon approximatif de 2,1 km sur le rang Nord et le mode de financement de la dépense;

Copie du projet de ce règlement est mise à la disposition du public.

2019-06/166

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur proposition de **Catherine LEFEBVRE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QU'à 21h15, de lever la séance.

*(s) Jean-Guy Hamelin*  
\_\_\_\_\_  
Jean-Guy HAMELIN, Maire

*(s) Daniel Prince*  
\_\_\_\_\_  
Daniel PRINCE, Directeur général &  
secrétaire-trésorier